

# BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE GUY HOQUET L'IMMOBILIER MOLSHEIM



9 av de la Gare 67120 MOLSHEIM  
molsheim@guyhoquet.com

## HONORAIRES VENTE

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

Prix du Bien TTC	Honoraires (TTC)
Jusqu'à 38 000 €	3 900 €
De 38 000 € à 90 000 €	10 %
De 90 000 € à 150 000 €	9 %
De 150 000 € à 200 000 €	8 %
De 200 000 € à 240 000 €	7 %
De 240 000 € à 350 000 €	6 %
Au-delà de 350 000 €	5 %
Foncier	10 %

Vente de locaux commerciaux	
Prix de vente TTC	Honoraires TTC
Jusqu'à 160 000 €	10 %
Au-delà de 160 000 €	7 %

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%

Molsheim, le 28 février 2018

## HONORAIRES LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « ... » Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »

### **HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE**

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	2/3 du loyer dans la limite de : 8 € TTC/ m <sup>2</sup> en zone non tendue 12 € TTC / m <sup>2</sup> en zone tendue
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée	3 € TTC / m <sup>2</sup>

### **HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU BAILLEUR**

Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	2/3 du loyer dans la limite de : 8 € TTC/ m <sup>2</sup> en zone non tendue 12 € TTC / m <sup>2</sup> en zone tendue
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée	3 € TTC / m <sup>2</sup>
Honoraires de négociation	0.50€ TTC / m <sup>2</sup>

### **Locaux Commerciaux**

Honoraires TTC : 36 % du loyer annuel HT et hors charges à la charge du locataire

### **Locaux pour Professions Libérales**

Honoraires TTC : 12 % du loyer annuel HT et hors charges à la charge du bailleur

Honoraires TTC : 12 % du loyer annuel HT et hors charges à la charge du locataire

### **HONORAIRES GESTION HONORAIRES (TTC)**

Prestations Standard	7.2 % du montant du loyer charges comprises
Prestations OK +	9.4 % du montant du loyer charges comprises

La liste des prestations Standard et OK+ sont disponibles sur simple demande dans votre agence Guy Hoquet.